CONSEIL MUNICIPAL

Le CM s'est réuni le 25 octobre dernier et a examiné les points suivants :

- **Don à encaisser**

Dans le cadre du Festival Artense Culture & violons, l'association HP&T a reçu des financements de la communauté de communes Dômes Sancy Artense et de l'entreprise Lemonnier pour un total de 2 500€ afin de les reverser à la commune sous forme de don.
En conséquence, avec 5 voix pour et 1 abstention, le CM donne son accord pour encaisser ce don de 2 500€ émanant de l'association HP&T.

- **Compte financier unique (CFU)**

Conformément à la nouvelle réglementation, le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour mettre en place le compte financier unique à compter du 1er janvier 2026 pour le budget assainissement et pour le budget de la commune.

- **Convention cantine RPI**

La convention relative à la cantine du regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec Bagnols et Larodde doit être renouvelée chaque année.
Le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne un avis favorable pour autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention pour l'année 2026.

- **Fonds des Initiatives Communales (FIC) 2026**

Afin de pouvoir déposer les dossiers pour le FIC 2026, certains devis doivent être réactualisés : il s'agit notamment pour la voirie, du report de la portion de route située à proximité du pont de Curère (ruisseau de Gioux), travaux prévus en 2025 qui n'ont pas pu être réalisés et de la route de Champ de l'eau et Gerbaud ainsi que des travaux de réfection de l'église.
Le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour déposer ces dossiers au FIC 2026.

- **Amendes de police**

Il est proposé d'utiliser le fonds des amendes de police pour la sécurité routière dans le cadre des travaux de l'entrée de bourg : cela concernerait la signalisation horizontale (passage piéton par exemple) et verticale avec les panneaux de sécurité correspondants.
Ce fonds financerait cette signalisation à hauteur de 75% soit 5 836€ sur la dépense prévisionnelle de 7 781€, devis présenté par la RMCL.
Le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord à cette proposition.

- **Achat de bâtiment**

Suite aux négociations pour l'achat du bâtiment de Mme Gendre (parcelle AB 27), la notaire a préparé l'avant-contrat et l'acte de vente correspondants, avec acceptation du prix de vente à 80 000€ et une réserve de droit d'usage et d'habitation pour Mme Gendre. La provision sur frais de l'acte de vente représente 2 370€.
Le CM, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne son accord pour cette acquisition.

- **Questions diverses**

  - Début des travaux de l'entrée de bourg sud afin de réaliser l'aire de camping-car : 28 octobre 2025 pour une durée prévisionnelle d'un mois.
  - Les conteneurs à verre sont déplacés en face du totem de la communauté de communes Dômes Sancy Artense, toujours à l'entrée sud du bourg.
  - Bilan du marché du dimanche matin : il est plutôt positif, c'est une expérience à renouveler. A voir avec l'office du tourisme pour faire référencer ce marché sur leurs plaquettes et flyers.
  - Résidence d'artistes (*) avec le groupe « Les Mécanos » :

Il s'agit d'un groupe de musique d'une dizaine de personnes qui viendrait à Cros pendant 6 périodes de résidences d'avril à juin 2026 pour un projet de création artistique sur le territoire. Un concert de clôture sera organisé dans l'église de Cros.
Une réunion de présentation est prévue mi-décembre 2025.

(*) *Une résidence d'artistes est un dispositif dédié à l'accueil et au soutien de la création artistique, offrant à un ou plusieurs artistes le temps et l'espace nécessaires au développement d'un projet de recherche et/ou de création. Celle-ci peut être à l'initiative d'une association, mais peut également être initiée par des mairies, des communautés de communes, des écoles d'art, des salles de spectacle ou encore des lieux de diffusion.*